



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:
25.11.2010

Date de la convocation des conseillers :
25.11.2010

point de l'ordre du jour no:
03/27

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 17 décembre 2010

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins,
Maroldt, Snel, Roller, Huss, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth,
Weidig, Becker, Baum, conseillers,
Clement, secrétaire communal.

Absents : Spautz, échevin, Hannen, Knaff, Jaerling, conseillers
communaux

Le Conseil Communal;

**Objet: Devis: Création et rénovation d'aires de jeux (écoles Aérodrôme +
Lallange) (art.4/0720/2163/040)**

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'acquisition et l'installation d'une
nouvelle aire de jeux sur le site de l'école de Lallange d'une part, et la
rénovation de l'installation du site Aérodrôme d'autre part ;

Vu le devis au montant de 100.000 €;

Vu le rapport afférent de Monsieur l'architecte-directeur adjoint des
travaux municipaux du 9 décembre 2010 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en
avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
par 10 voix oui et 5 voix non**

le devis au montant de 100.000 € pour la création et la rénovation
d'aires de jeux.

Le crédit afférent au montant de 100.000 € est inscrit à l'article
4/0720/2163/040 du budget des dépenses extraordinaires du budget de
l'exercice 2011.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2010
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre